

Image not found or type unknown



Volontariat à l'étranger et demande de naturalisation française

Par **marielle1el**, le **18/10/2024 à 18:20**

Bonjour à tous,rrnrnJe suis en train de préparer ma demande de naturalisation française, et j'ai quelques questions concernant mon projet à venir. Voici ma situation :rrnrnJ'ai obtenu deux diplômes de master en France .rnJ'ai vécu en France pendant plusieurs années, mais je prévois de partir pour une mission de volontariat de solidarité internationale (VSI) d'une durée d'un an à l'étranger.rnMa question est la suivante :rn**Est-ce que cette année de volontariat à l'étranger pourrait être considérée comme une interruption de résidence continue en France, et donc affecter ma demande de naturalisation ? Ou bien est-ce que cette expérience peut être valorisée dans mon dossier, même si je pars à l'étranger ?**rrnrnMerci beaucoup pour vos réponses !